

Article

« Détermination et figement au regard de la traduction »

Pierre-André Buvet

Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal, vol. 53, n° 2, 2008, p. 333-364.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/018523ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Détermination et figement au regard de la traduction

PIERRE-ANDRÉ BUVET

Université Paris 13, Paris, France

pab@li.univ-paris13

RÉSUMÉ

Les corrélations entre la détermination et le figement sont souvent étudiées au sein de séquences figées de nature non déterminative. Il existe néanmoins de nombreuses constructions déterminatives à caractère figé. L'objectif de cet article est d'en faire l'inventaire et de montrer l'intérêt d'un tel recensement dans la perspective de la traduction automatique.

ABSTRACT

The correlations between determination and frozen expressions are generally studied within the framework of set phrases of a non-determinative nature. Nonetheless, there are numerous determinative constructions of a frozen nature. Our main objective in this article is to do an inventory of this kind of phrase and to show its value in the context of natural language processing.

MOTS-CLÉS/KEYWORDS

déterminant, détermination, figement, modifieur, traduction automatique

Introduction

Nous considérons que le développement de systèmes de traduction de qualité (automatique ou semi-automatique) doit être fondé prioritairement sur des descriptions formalisées des données linguistiques. La présente étude est une illustration de ce point de vue. Dans un premier temps, nous indiquons ce que recouvrent les termes déterminant, prédéterminant, modifieur et détermination, puis nous faisons état des différentes formes déterminatives du français afin d'établir par la suite lesquelles sont concernées par le figement. Dans un deuxième temps, nous distinguons trois catégories de phénomènes relatifs conjointement au figement et à la détermination : les déterminants des séquences figées, les modifieurs figés et les déterminants complexes figés ; après avoir écarté de notre champ d'études la première catégorie, nous établissons ce qui distingue la deuxième catégorie de la troisième. Dans un troisième temps, nous mettons en évidence diverses particularités sémantiques des modifieurs et déterminants complexes figés du français. Enfin, dans la perspective de la traduction automatique, nous discutons des représentations métalinguistiques standardisées qu'il convient d'associer aux séquences déterminatives étudiées et nous montrons l'intérêt de telles représentations pour des systèmes de traduction.

1. La détermination : définition et typologie

Après avoir défini la détermination et évoqué certaines de ses caractéristiques, nous présentons une classification de la détermination afin d'établir quelles formes déterminatives ressortissent au figement.

1.1. La notion de déterminant

Nous mentionnons tout d'abord le cadre théorique de notre étude et la taxinomie des unités linguistiques qui en résulte dans la mesure où cette dernière participe à la définition de la détermination que nous proposons ensuite.

Le modèle des classes d'objets (Gross 1994, 1995a et 1995b; Le Pesant et Mathieu-Colas 1998) a comme principe d'analyse de rapporter le fonctionnement des principales unités linguistiques à des phrases élémentaires. Dans ce modèle, il est postulé qu'une phrase élémentaire est constituée d'un prédicat et de ses éventuels arguments¹ et que sa réalisation discursive résulte d'un double processus dit de linéarisation et d'actualisation (Gross et Vives 1986). Il s'ensuit que les unités linguistiques sont subdivisées principalement en trois catégories disjointes : celle des prédicats, celle des arguments élémentaires et celle des actualisateurs. Cette subdivision est fondée sur une hiérarchisation syntactico-sémantique : les prédicats prévalent sur les arguments et les actualisateurs sont subordonnés soit directement aux prédicats, soit aux relations entre ces derniers et leurs arguments respectifs.

La tête d'un groupe nominal étant le substantif en relation avec les autres constituants phrastiques majeurs, il est considéré que les autres éléments en constituent la détermination. Il en découle deux catégories majeures de déterminants : les prédéterminants et les modificateurs. Les premiers sont obligatoires et nécessairement en position frontale dans le groupe nominal, e.g. *le* dans *le livre*, les seconds sont forcément associés aux premiers², e.g. *beau* dans *le beau livre*. L'inverse est inexact : les occurrences des premiers n'impliquent pas celles des seconds. Les modificateurs sont donc soit facultatifs soit obligatoires : on considère alors qu'il s'agit de modificateurs non liés dans le premier cas et de modificateurs liés dans le second cas³.

Les prédéterminants sont clairement des actualisateurs étant donné qu'ils peuvent contribuer à la grammaticalisation de la phrase, i.e. à l'attestation discursive d'un prédicat éventuellement saturé par un ou plusieurs arguments (e.g. *les* dans *Luc mange les bonbons*). Si la détermination obligatoire participe de l'actualisation, elle peut néanmoins faire appel à des unités linguistiques qui ne sont pas nécessairement des actualisateurs : notamment les composantes adverbiale ou nominale de certains prédéterminants complexes (e.g. *énormément de* ou *un tas de* dans *Luc mange (énormément de + un tas de) bonbons*). Quant aux modificateurs facultatifs, ils ne sont pas directement assimilables à des actualisateurs car ils ne sont pas essentiels à la grammaticalisation de la phrase. De plus, en tant que constituants de déterminants complexes (cf. *infra*), ils sont de nature soit adjectivale (*Luc mange les bonbons mentholés*), soit nominale (*Luc mange les bonbons de ce pâtissier*), soit verbale (*Luc mange les bonbons à sucer*), i.e. des formes qui ressortissent principalement aux prédicats ou aux arguments, voire les deux quand les modificateurs sont de nature phrastique (*Luc mange les bonbons qui ressemblent à des fraises*).

Hors de toute considération pragmatique, il est généralement admis que le fonctionnement de la détermination implique la prise en compte des deux niveaux

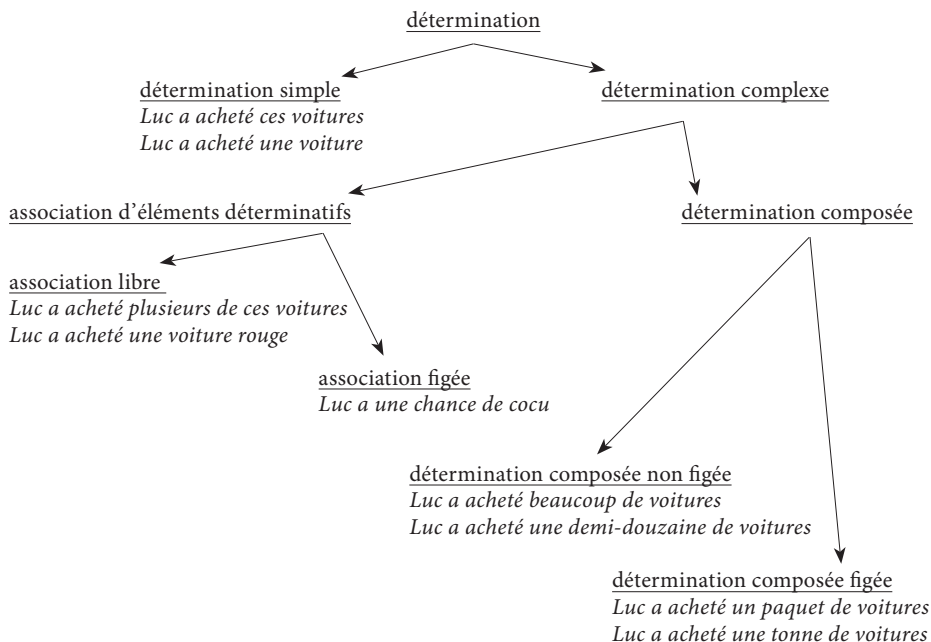
syntagmatiques suivants : le niveau interphrastique (*J'ai rencontré Luc. Ce garçon est sympathique*) et le niveau intraphrastique (*J'ai rencontré un ami*)⁴. Une autre distinction fondamentale caractérise la détermination : la détermination prédicative, d'une part, la détermination argumentale, d'autre part (Buvet, à paraître). Sa justification résulte de la hiérarchisation des unités linguistiques adoptée : les prédicats étant prépondérants par rapport aux arguments, leurs modes d'actualisation sont différents puisqu'ils ne se situent pas au même niveau structurel. Les déterminants obligatoires étant des actualisateurs des prédicats comme des arguments, ils se répartissent dans les deux catégories mentionnées. La première concerne les prédicats nominaux dans le cadre de constructions à support, la seconde porte sur les différents substantifs qui correspondent à des arguments. Indépendamment de la position hiérarchique des noms dans une phrase donnée, le fait qu'ils soient fondamentalement prédicatifs (e.g. *bonté*) ou bien élémentaires⁵ (e.g. *pierre*) est un autre facteur qui entre en ligne de compte dans la mesure où leur détermination peut s'interpréter différemment selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre catégorie (Buvet, à paraître).

La détermination figée est une détermination complexe étant donné que le figement n'est concevable qu'au sein d'une séquence de mots (Gross 1996, Mejri 1997). Il s'agit cependant d'une condition nécessaire mais non suffisante pour faire état du caractère figé de la détermination. Avant de discuter des autres conditions, nous précisons la notion de détermination complexe.

1.2. Typologie formelle de la détermination

La figure ci-dessous correspond en grande partie à la classification de Gross (1996) des formes déterminatives :

FIGURE 1



La détermination simple concerne une partie des prédéterminants (e.g. *trois* dans *Luc a acheté trois livres*)⁶. La détermination complexe se subdivise en deux catégories : la première concerne des associations de déterminants ; la seconde se rapporte aux déterminants composés.

Pour ce qui est de la première catégorie, les séquences correspondent à la combinaison entre au moins deux prédéterminants ou bien un prédéterminant et un modifieur. L'association est soit libre, soit figée. Dans le premier cas de figure, la combinatoire est régie par les restrictions de sélection qui caractérisent les relations entre les déterminants associés dans un environnement phrastique donné⁷, e.g. les prédéterminants varient en fonction de leurs valeurs respectives et selon un ordre préétabli dans *Luc a lu (l'ensemble de + tous + E) (ces + les) (quelques + trois) livres*. Dans le second cas de figure, le figement résulte du fonctionnement spécifique de l'association entre un prédéterminant et un modifieur donnés par rapport à un ou bien plusieurs substantifs, e.g. l'association entre l'article défini et le groupe prépositionnel *du siècle* relativement à *affaire, contrat, coup...* dans *Luc a réalisé (l'/le) (affaire + contrat + coup + ...) du siècle*, ou bien l'association de deux déterminants, e.g. l'association entre les prédéterminants *un* et *ces* par la préposition *de* dans *Luc a une de ces chances*; cf. *infra*.

Deux caractéristiques des séquences déterminatives de la seconde catégorie permettent de les distinguer clairement de celles de la première catégorie : (i) tous leurs constituants ne sont pas de nature déterminative ; (ii) elles sont structurellement stables⁸. La seconde caractéristique justifie l'appellation « détermination composée ». On a affaire cependant à une autre condition nécessaire mais non suffisante du figement relatif à la détermination. En effet, l'attribut 'figé' est impropre pour une partie de la détermination composée car il s'agit de séquences déterminatives structurellement stables formées d'unités lexicales dont le sens n'est pas altéré par leur statut déterminatif⁹ : e.g. dans *Luc a bu (beaucoup de + un litre de) vin*, les déterminants complexes *beaucoup de* et *un litre de* ont toujours la même forme et les éléments *beaucoup* et *litre* conservent les valeurs qui leur sont propres en tant que, respectivement, adverbe et nom ; cf. *infra*. Le critère sémantique apparaît donc primordial pour caractériser les déterminants composés figés, ces derniers ayant la particularité d'être structurellement stables mais sémantiquement atypiques. D'une façon générale, il appert que l'opacité sémantique est une propriété de première importance pour établir le caractère figé d'un déterminant. Ce point est traité plus en détail ci-dessous.

La Figure 1 ne permet pas de faire état de l'ensemble des situations qui se rapportent conjointement au figement et à la détermination. Il en existe trois sortes que nous présentons ci-dessous.

2. La détermination du point de vue du figement

La détermination et le figement sont impliqués simultanément dans des phénomènes linguistiques de trois façons différentes. La première concerne le statut des prédéterminants au sein des séquences figées, la deuxième a trait aux modifieurs et la dernière à la détermination complexe.

2.1. Les déterminants des séquences figées¹⁰

Le premier type de situations n'est pas traité mais seulement évoqué ici car il se rapporte essentiellement à la question du figement et ne concerne qu'indirectement celle de la détermination étant donné, le plus souvent, que le principe de fonctionnement des déterminants n'est pas opératoire dans les séquences figées.

L'une des principales caractéristiques des expressions figées est d'être souvent sémantiquement non compositionnelles, i.e. elles ne s'interprètent pas directement en fonction des valeurs combinées de leurs constituants :

- (1) *Luc prend le bol*
- (2) *Luc prend la tangente*

Ces deux phrases, identiques sur le plan structurel, s'interprètent respectivement en fonction de quatre et deux constituants car la séquence du type **V L E N** est un idiotisme dans (2). Il s'ensuit que, contrairement à l'article défini de (1), le prédéterminant **LE** de (2) n'a pas un fonctionnement qui ressortit à l'anaphore ou à la deixis (Kleiber 1986) car il est dans la portée de figement de la locution verbale.

La question de la détermination n'est toutefois pas sans importance pour ce qui est des séquences figées. Tout d'abord, on observe qu'une variation déterminative donne parfois lieu à un idiotisme. Ainsi, le fait de remplacer *le* par *un* dans (1) conduit à deux interprétations de la phrase :

- (1a) *Luc prend un bol*

La séquence *prend un bol* est soit libre, soit figée. Dans le premier cas de figure, le comportement de l'article indéfini est celui qui le caractérise dans ce type d'environnement phrastique¹¹. Dans le second cas de figure, le fonctionnement de *un* est différent car ses propriétés sont annihilées, au moins partiellement, du fait que l'article est dans la portée de figement de la locution verbale. Par ailleurs, un grand nombre d'expressions figées présentent des variations locales, i.e. elles sont limitées à un seul de leurs constituants et n'ont aucun caractère régulier. Ces variations affectent, notamment, les déterminants (e.g. *avoir (très+ E) froid, faire (le + son) intéressant, mettre (certaines + des + les) formes*).

L'interprétation du fonctionnement des prédéterminants dans les constructions libres n'a donc plus cours lorsque ces prédéterminants sont constitutifs d'expressions figées (e.g. lorsque la phrase *Les carottes sont cuites* est considérée au sens littéral, il est généralement admis que le déterminant défini contribue à l'identification du référent du nom *carotte* et cette interprétation de *les* est caduque dans la même phrase au sens figuré). La portée de cette observation n'est toutefois pas générale car elle est infirmée, notamment, par certaines phrases figées, e.g. le fonctionnement des différents déterminants n'est pas occulté par le figement dans *La vérité sort de la bouche des enfants*, car bien qu'il s'agisse d'une séquence figée, l'interprétation globale est compositionnelle¹².

Les déterminants des expressions figées sont en rapport avec le figement d'une façon indirecte car s'ils se révèlent figés, c'est en tant qu'éléments de ces expressions. En général, les déterminants des expressions figées n'ont pas le fonctionnement qui les caractérise dans les séquences libres et il semble difficile de dégager des règles les concernant qui fassent un minimum d'abstraction de chaque situation. Il s'ensuit qu'il n'existe, selon nous, que deux catégories de déterminants figés : les séquences

déterminatives qui ont le statut de modifieur et celles qui ressortissent à la détermination complexe. Nous les examinons successivement ci-dessous.

2.2. Les modifieurs figés¹³

Pour préciser le statut des modifieurs figés, deux aspects sont à prendre en compte : d'une part, il faut montrer qu'ils ne sont pas rattachés à un prédéterminant donné et, d'autre part, il convient de les distinguer des locutions adjectivales. Le premier point a pour conséquence que les modifieurs figés ne donnent pas lieu à une détermination figée et le second qu'ils s'apparentent à des compléments du nom. Dans un premier temps, nous indiquons comment sont configurées les séquences déterminatives étudiées puis nous constatons qu'il s'agit de modifieurs non liés. Dans un deuxième temps, nous discutons des deux catégories de modifieurs suivantes : les adjectifs épithètes et les compléments du nom afin d'établir que les modifieurs figés se rapportent à la seconde catégorie puis nous discutons de leur caractère figé.

Les séquences déterminatives figées recensées comportent, entre autres, des groupes prépositionnels : le tableau ci-dessous répertorie les prépositions les plus fréquentes en position initiale.

TABLEAU 2

PREP	Exemple
à	(une conversion) à bâtons rompus
de	(des secours) de première urgence
en	(une réception) en grand tralala
jusque	(des amis) jusqu'à la bourse
sous	(un examen) sous toutes les coutures
sur	(des confidences) sur l'oreiller

Les prépositions sont toujours suivies d'un nom ou d'un groupe nominal, à l'exception de *à* et *de* qui autorisent aussi respectivement un verbe à l'infinitif (*un homme à abattre*) et un adverbe (*un homme de peu*). Les groupes prépositionnels ainsi formés correspondent à des modifieurs qui se combinent avec divers prédéterminants pour constituer la détermination d'un substantif donné :

(une + plusieurs + la + ...) conversion(s) à bâtons rompus
 (des + les) secours de première urgence
 (une + plusieurs + la) réception(s) en grand tralala
 (des + les) amis jusqu'à la bourse
 (un + plusieurs + l' + ...) examen(s) sous toutes les coutures
 (des + plusieurs + les) confidences sur l'oreiller¹⁴

Rappelons que les modifieurs liés ont la particularité d'être obligatoires et ils peuvent donner lieu à une détermination figée lorsqu'ils dépendent d'un seul déterminant ou type de déterminant (cf. *infra*). Les groupes prépositionnels pris en compte dans cette section pouvant se rattacher à des prédéterminants variés, il s'agit donc de modifieurs non liés. Ce point étant précisé, il convient à présent de préciser leur nature.

Les modifieurs figés ne correspondent pas à des adjectifs composés épithètes (*un homme d'un âge canonique*) mais à des compléments du nom (*un homme d'un village*

voisin)¹⁵. Rappelons que les seconds ont en commun avec une partie des premiers d'être des groupes prépositionnels mais qu'ils sont incompatibles avec la position attribut et la pronominalisation en *le* qui caractérisent les seuls adjectifs prédicatifs (cf. Gross 1996) :

- (3) *Cet homme d'un âge canonique* (adjectif composé)
- (3a) *Cet homme est d'un âge canonique*
- (3b) *D'un âge canonique, cet autre homme l'est aussi*
- (4) *Cet homme d'un village voisin* (complément du nom)
- (4a) **Cet homme est d'un village voisin*
- (4b) **D'un village voisin, cet autre homme l'est aussi*

Les modifieurs figés sont également incompatibles avec ces deux propriétés :

- (5) *Ces chaussettes en accordéon* (modifieur figé)
- (5a) **Ces chaussettes sont en accordéon*
- (5b) **En accordéon, ces chaussettes le sont aussi* (modifieur figé)

Ne fonctionnant pas également comme des adjectifs épithètes et étant du même type configurationnel que les compléments du nom, les modifieurs figés sont assimilés à ces derniers. Les agrammaticalités des types (4a), (4b) et (5a), (5b) justifient ce rapprochement. Pour autant, les modifieurs figés sont atypiques en tant que compléments du nom, car contrairement aux modifieurs libres de la même catégorie (cf. Buvet 2002a), les relations entre leurs principaux constituants et la tête nominale qu'ils déterminent sont difficilement analysables. D'une façon générale, le caractère figé des modifieurs non liés est imputable aux faits suivants qui sont autant de critères de figement (la séquence à *cent balles* est prise comme exemple de modifieur figé) :

(i) ce sont des séquences structurellement stables et globalement invariantes :

- une question (à + *de + *en + *sous + *sur) cent balles*
- une question à (cent + *dix + *mille) balles*
- une question à cent (balles + *euros + *francs)*

(ii) les groupes prépositionnels sont le plus souvent sémantiquement opaques, i.e. leur relation avec le nom déterminé est inanalysable :

- *cette question coûte cent balles*
- *cette question vaut cent balles*
- *le prix de cette question est de cent balles*

(iii) leur distribution gauche est généralement restreinte à un seul substantif :

- une (*demande + *devinette + question + *réponse) à cent balles*

Pour ce qui est des critères (ii) et (iii), il y a des exceptions :

- la relation entre le modifieur et la tête nominale est parfois analysable
 - un nez en trompette*
 - ce nez est en forme de trompette*
 - ce nez a l'air d'une trompette*
- plus d'un substantif peut avoir comme expansion le même modifieur figé :
 - un patron de choc*
 - un tandem de choc*

Il est question à présent de modifieurs liés. Bien que leurs caractéristiques internes soient parfois proches des modifieurs non liés figés, c'est secondaire du point de vue du figement car les modifieurs liés ne sont considérés comme figés qu'en raison de l'une de leurs caractéristiques externes, ils se rattachent à un seul prédéterminant ou type de prédéterminant.

2.3. La détermination figée

Les déterminants à caractère figé examinés précédemment nécessitent d'être associés à d'autres déterminants pour constituer une détermination, tandis qu'à présent il est question de détermination, i.e. de séquences déterminatives dont la combinatoire avec des noms donnent lieu directement à la formation de groupes nominaux. Nous présentons dans un premier temps les associations figées de déterminants puis dans un deuxième temps les prédéterminants composés figés.

2.3.1. Associations figées de déterminants

Il s'agit essentiellement de séquences constituées, d'une part, toujours du même prédéterminant ou bien du même type de prédéterminant et, d'autre part, d'un modifieur lié, les séquences étant disjointes sauf quand les modifieurs correspondent à des adjectifs épithètes antéposés. Il y a également quelques suites formées d'une séquence déterminative antéposée et d'un prédéterminant ainsi qu'une combinatoire de prédéterminants dont la valeur est atypique.

2.3.1.1. Prédéterminant associé à un modifieur

Après avoir présenté les principales configurations de ce type d'association figée de déterminants, nous établissons en quoi le figement affecte ces séquences déterminatives puis nous les étudions du point de vue de l'opposition entre la détermination prédicative et la détermination argumentale.

Les modifieurs liés sont de toutes sortes: il s'agit notamment de groupes prépositionnels et d'adjectifs. Les associations recensées ont un caractère figé parce que l'on a affaire à des modifieurs qui constituent avec le prédéterminant une configuration unique dont la valeur globale correspond à une signification grammaticale (cf. *infra*). Dans de telles configurations, la position prédéterminant est occupée par un seul déterminant ou type de déterminant qui varie d'une configuration à l'autre.

Précisons que tous les modifieurs liés ne donnent pas lieu à une détermination figée, par exemple certains sont des modifieurs obligatoires ayant trait à la prédication seconde, i.e. sans rapport avec la question du figement (Buvet, à paraître; Buvet 2002b; Riegel 1988):

(6) *Luc a une allure* (*E + décontractée)

(7) *Luc a un caractère* (*E + facile)

Faute de place, les différentes configurations répertoriées sont seulement évoquées. Nous indiquons dans le tableau suivant différents types d'association figée en fonction des principaux prédéterminants, puis nous présentons les principales particularités des modifieurs. Nous établissons ensuite en quoi ces différentes sortes de déterminations sont figées.

TABEAU 3

type d'association figée	occurrence	Exemple
DNUM_MODIF	DNUM_ <i>et des poussières</i>	<i>Il y a vingt ans et des poussières</i>
DU_MODIF	DU_ <i>à volonté</i>	<i>Luc propose du pain à volonté</i>
LE_MODIF	LE_ <i>au beau fixe</i>	<i>Luc a le moral au beau fixe</i>
UN_MODIF	UN_ <i>de cabri</i>	<i>Luc fait des bonds de cabri</i>
ZERO_MODIF	ZERO <i>mauvaise</i>	<i>Luc a mauvaise mine</i>
ZERO_MODIF	ZERO_ <i>jusqu'au bout des ongles</i>	<i>Luc est peintre jusqu'au bout des ongles</i>

Le Tableau 3 ci-dessus ne rend compte que partiellement des phénomènes étudiés puisqu'il occulte plusieurs sous-types d'associations figées, e.g. les configurations telles que le prédéterminant est obligatoirement :

- l'article défini singulier :

(7) *Luc a (la + *les) conscience large*

- l'article indéfini pluriel :

(8) *Luc a (des + *un) ennuis à tire-larigot*

Par ailleurs, il existe des situations intermédiaires entre la détermination figée et la détermination libre issue de la combinatoire entre des modificateurs figés et des prédéterminants variés : différents modificateurs peuvent se rattacher à plus d'un type de prédéterminant mais ne sont pas compatibles avec tous. Les fortes restrictions sur les prédéterminants impliquent que l'on a affaire à des modificateurs liés. Les séquences déterminatives qui en résultent ont donc les mêmes caractéristiques que les autres associations figées de déterminants, nonobstant la variété limitée des prédéterminants, ce sont des configurations où les prédéterminants sont (i) soit divers quantificateurs, soit des articles indéfinis, (ii) soit le partitif, soit l'article indéfini pluriel. On peut donc compléter le Tableau 3 comme suit :

TABEAU 3A

type d'association figée	occurrence	exemple
(DQUA+UN)_MODIF	(DQUA+ UN) <i>de cet acabit</i>	<i>Luc a rencontré (plusieurs joueurs + un joueur) de cet acabit</i>
(DU+des)_MODIF	(DU+des)_ <i>à la pelle</i>	<i>Luc a (du travail + des soucis) à la pelle</i>

Bien que les déterminations du Tableau 3a ne soient pas des configurations spécifiques, la position frontale étant occupée par plus d'un type de prédéterminant, elles sont cependant indéniablement figées dans la mesure où la variété se limite à deux types. De plus, dans le cas de l'association du type (DU+des)_MODIF, les corrélations morphologiques entre *des* et *du*, l'un et l'autre prédéterminants sont formés de la préposition *de* et de l'article défini, font que cette dualité est atténuée et, par conséquent, le caractère figé de la séquence est renforcé.

Les modifieurs liés impliqués dans une détermination figée sont de quatre sortes:

a) des adjectifs simples, e.g. *carabiné*:

(9) *Luc a une fièvre **carabinée***

des groupes prépositionnels, e.g. *de singe*

(10) *Luc a bu **un vin de singe***

des relatives, e.g. *qui tue*:

(11) *Léa a **un regard qui tue***

b) des séquences introduites par une conjonction, e.g. *comme s'il en pleuvait*:

(12) *Luc recevait des coups **comme s'il en pleuvait***

c) des infinitives:

(13) *Luc nous raconte **des histoires à faire peur***

Les modifieurs du type (a) prouvent que le figement porte ici sur la relation entre le prédéterminant et son expansion car, l'un et l'autre étant des formes simples, la condition de polylexicalité afférente au figement (Gross 1996) ne peut être satisfaite que dans le cadre de cette relation. Le rattachement du modifieur à un prédéterminant unique constitue donc une détermination dont le caractère figé résulte, entre autres, du fait que la séquence déterminative disjointe est une configuration stable. Il s'ensuit, quels que soient les modifieurs liés, que le figement affecte la relation avec le prédéterminant et son expansion, indépendamment de la forme que recouvre cette dernière.

Les modifieurs liés du type (b) ont des configurations beaucoup plus diversifiées que celles des modifieurs non liés figés. Ils ont néanmoins les mêmes caractéristiques: ce sont des séquences structurellement stables qui admettent éventuellement des variations limitées à un seul de leurs constituants (e.g. *Luc a un menton à (double + triple) étage*) et, d'une façon générale, sont sémantiquement opaques, d'une part, distributionnellement restreintes, d'autre part¹⁶. Toutefois, ces diverses particularités n'expliquent qu'en partie que l'on ait affaire à une détermination figée, un autre élément d'explication est le caractère unique de la relation entre un prédéterminant et un modifieur lié.

Les modifieurs liés des types (c) et (d) sont moins fréquents que les deux premiers. Bien qu'il ne s'agisse pas de groupes prépositionnels, ce sont des séquences qui ont des caractéristiques comparables et donnent également lieu à une détermination figée.

Le dysfonctionnement sémantique qui caractérise les modifieurs liés complexes, i.e. ils n'ont pas un sens compositionnel, concerne également les modifieurs liés simples, du type adjectival, dans la mesure où ces derniers sont sémantiquement atypiques. Ainsi, il est clair que l'interprétation de l'adjectif n'est pas comparable dans les énoncés suivants:

(14) *Luc a une démarche souple*

(15) *Luc a une peur bleue*

Il est prédicatif uniquement dans le premier cas:

(14a) *La démarche de Luc est souple*

(15a) **La peur de Luc est bleue*

L'interprétation de *souple* dans (14) relève du sens lexical alors que celle de *bleue* dans (15) procède du sens grammatical (cf. *infra*). Dans les deux cas, l'adjectif fonctionne comme un modifieur lié puisqu'il est obligatoire :

(14b) *Luc a une démarche (*E + souple)*

(15b) *Luc a une peur (*E + bleue)*

Cependant, le caractère obligatoire de *souple* relève de la prédication seconde dans (14) tandis que *bleue*, lorsqu'il se combine avec *une*, relativement à *peur*, correspond à une détermination figée dans (15) :

(14c) *Luc a (la +ma + une) démarche souple*

(15c) *Luc a (*la + *ma + une) peur bleue*

Le caractère sémantiquement opaque de l'adjectif corrobore cette interprétation de la séquence déterminative *une_bleue*.

L'association figée entre un prédéterminant et un modifieur correspond aussi bien à une détermination prédicative qu'à une détermination argumentale. La première catégorie de détermination implique que l'on ait affaire à des constructions à support :

- construction en *avoir*

(16) *Luc avait une faim de loup*

- construction en *avoir lieu*

(17) *Une bataille rangée a eu lieu*

- construction en *donner*

(18) *Léa a donné à Luc un baiser de nourrice*

- construction en *éprouver*

(19) *Luc éprouve un amour fou pour Léa*

- construction en *mener*

(20) *Luc mène grande vie¹⁷*

Toutes les constructions en *avoir* qui sont le cadre d'une détermination figée ne sont pas nécessairement à verbe support dans la mesure où *avoir* peut-être un relateur :

(21) *Luc a des yeux en vrille*

Il s'agit de situations proches de celles où le modifieur obligatoire est un adjectif épithète (Buvet, à paraître) :

(22) *Luc a des yeux bleus*

Néanmoins, (21) diffère de (22) du fait que :

(i) l'expansion n'est pas possible en position prédicative :

(21a) ?**Les yeux de Luc sont en vrille*

(22a) *Les yeux de Luc sont bleus*

(ii) toute variation du prédéterminant de la séquence déterminative est interdite :

(21b) *Luc a (des + ?*mes + ?*les) yeux en vrille*

(22b) ? *Luc a (des + mes + les) yeux bleus*

Il s'ensuit le caractère figé de la suite disjointe *une_en vrille* dans (21).

Le fait que le substantif *yeux* est un nom élémentaire du type méronymique justifie que l'on interprète *avoir* comme un relateur (cf. *ibidem*). La plupart des noms élémentaires qui ont une détermination figée correspondant à l'association d'un prédéterminant et d'un modifieur sont des noms de <partie du corps> au sein de constructions en *avoir*. Les quelques autres noms élémentaires ont une détermination figée du type argumental :

(23) *Luc possède un chien à sa mémère*¹⁸

De l'étude du corpus constitué, il ressort que la détermination argumentale concerne surtout des noms prédicatifs :

(24) *La police a attrapé un escroc de haut vol*

L'une ou l'autre détermination, lorsqu'elle est figée et constituée d'un prédéterminant ou d'un type de prédéterminant et d'un modifieur, est telle que l'expansion est souvent sémantiquement opaque comme l'illustrent les séquences à *sa mémère* et *de haut vol* des exemples (23) et (24). Par contre, leur combinatoire avec les noms fait apparaître une différence entre les deux catégories de détermination car, le plus souvent, la détermination prédicative concerne un seul substantif, voire quelques uns :

(25) *Luc a poussé des (cris + *hurlements) d'orfraie*

(26) *Luc a ressenti un(e) (*allégresse + bonheur + joie) sans mélange*

alors que la détermination argumentale est plus hétérogène puisqu'elle peut avoir trait aussi bien à :

- un seul substantif

(27) *Luc m'a dit un secret de Polichinelle*

- plusieurs substantifs

(28) *Le restaurant sert ((des (apéritifs + des boissons alcoolisés + ...) + du (champagne + vin rouge + ...)) à discrétion*

- toutes sortes de substantifs :

(29) *Luc a imaginé des (programmes + projets + solutions + théories + ...) à foison*

La divergence entre la détermination prédicative et la détermination argumentale proviendrait des particularités mêmes de la première. Une construction à support est telle, d'une part, qu'elle permet de faire état de la saturation d'un prédicat nominal par en général au moins un argument dans un cadre phrastique et, d'autre part, qu'une partie de la nature des autres constituants de la phrase, les actualisateurs, est subordonnée à celle du nom prédicatif. Il en est ainsi des verbes supports (e.g. *Luc (donne + *fait) une claque à Max; Luc (*donne + fait) un hold-up*) et de la détermination prédicative qui peut être extrêmement contrainte dans le cadre d'une même classe sémantique de substantifs (cf. Buvet 1998). La dépendance des actualisateurs au prédicat nominal est encore plus marquée lorsqu'ils sont porteurs d'une signification grammaticale (cf. *infra*) comme l'ont montré de nombreuses observations sur les verbes supports (*Luc donne des conseils à Max, Luc multiplie les conseils à Max, Luc abreuve Max de conseils, *Luc flanque des conseils à Max; Luc donne des gifles à Max, *Luc multiplie les gifles à Max, *Luc abreuve de gifles Max, Luc flanque des gifles à Max*) et il en est de même pour la prédication déterminative qu'elle soit libre ou figée (*Luc éprouve de l'amitié pour Max, Luc éprouve une amitié sincère pour Max, Luc*

*éprouve une amitié particulière pour Max, *Luc éprouve une amitié féroce pour Max, *Luc éprouve une amitié terrible pour Max, Luc éprouve de la haine pour Max, *Luc éprouve une haine sincère pour Max, *Luc éprouve une haine particulière pour Max, Luc éprouve une haine féroce pour Max, Luc éprouve une haine terrible pour Max).*

La détermination argumentale se distingue de la détermination prédicative du fait que sa nature dépend, à la fois de celle du nom en position d'argument et de la relation de ce dernier avec le prédicat auquel il est rattaché. Lorsqu'elle est principalement imputable aux particularités du substantif, la détermination figée du type argumental est très souvent distributionnellement restreinte :

(30) *Luc navigue sur (*un lac + une mer) d'huile*

Quand elle ressortit essentiellement au prédicat, cette détermination peut concerner une plus grande variété de substantifs (cf. Buvet, à paraître) :

(31) *Luc a vendu des (chapeaux + projets + tests +...) à la folie*

La séquence déterminative *des_à la folie* a 'une grande quantité' comme signification grammaticale : elle caractérise la relation entre le prédicat et son deuxième argument indépendamment de la nature de celui-ci. Il s'ensuit que cette détermination est admise par tous les substantifs du domaine d'arguments relatif à N1 du prédicat *vendre*.

Nous examinons à présent des associations figées de déterminants dont les caractéristiques sont différentes de celles que nous venons d'étudier.

Autres associations figées de déterminants

Trois sortes d'associations figées de déterminants sont relativement atypiques. Si toutes les trois concernent des séquences déterminatives constituées d'une façon similaire, les deux premières se différencient de la dernière par les propriétés du constituant antéposé et, par ailleurs, se distinguent entre elles par la signification grammaticale de la détermination : la première implique une valeur quantitative, la seconde une valeur intensive. Nous étudions successivement chaque sorte d'association.

Précisons tout d'abord que les séquences déterminatives prises en compte ici sont en nombre limité, qu'elles ont la particularité d'être globalement des prédéterminants et, à une exception près, de correspondre à des constructions formées de deux constituants déterminatifs reliés par la préposition *de* : le premier est toujours en position frontale dans un groupe nominal, le deuxième est nécessairement et exclusivement soit du type DDEF (i.e. un prédéterminant défini) soit un générique du type LE :

(32) *Luc a lu la plupart des livres*

(33) *Luc passe le plus clair de son temps à dormir*

(34) *Agir ainsi est le comble de la bêtise*

(35) *Se comporter de la sorte est le summum de la goujaterie*

(36) *Luc a attrapé une de ces migraines.*

Les premiers constituants des séquences déterminatives figées de (32) à (35) ont en commun, d'une part, leur configuration, ils sont formés de *le* suivi d'un élément ou d'une suite d'éléments ayant plus ou moins trait à la quasi-totalité ou au haut degré et, d'autre part, de ne pas pouvoir se combiner directement avec un substantif pour former un groupe nominal :

- (32a) * *Luc a lu la plupart de livres*
 (33a) * *Luc passe le plus clair de temps à dormir*
 (34a) * *Agir ainsi est le comble de bêtise*
 (35a) * *Se comporter de la sorte est le summum de goujaterie*

Il existe néanmoins des différences significatives entre les séquences déterminatives de (32) et (33) et celles de (34) et (35). Nous ne tenons compte pour l'instant que des associations dont font état les deux premiers exemples.

Les associations figées *la plupart de DDEF* et *le plus clair de POSS*

Si l'absence des seconds constituants donne lieu aux phrases inacceptables (31a) et (32a), celle des premiers constituants de (30) et (31) est concevable nonobstant la perte de sens qui résulte de leur effacement :

- (32b) *Luc a lu les livres*
 (33b) *Luc passe son temps à dormir*

Les constituants *la plupart* et *le plus clair* ont des propriétés syntaxiques très différentes :

- le premier s'associe, par le biais de la préposition *de*, avec les différents déterminants définis, le second uniquement avec le déterminant possessif¹⁹ :

- (32c) *Luc a lu la plupart (des + de ces + de mes) livres*
 (33c) *Luc passe le plus clair (*du + *de ce + de son) temps à dormir*

- contrairement à *le plus clair*, *la plupart* peut également fonctionner comme un pronom aussi bien en position sujet qu'en position objet :

- (32d) *Les livres, la plupart ont été lus par Luc*
 (32e) *Les livres, Luc en a lu la plupart*
 (33d) * *Son temps, Luc en passe le plus clair à dormir*²⁰

- la séquence déterminative comprenant *la plupart* se rapporte à toutes sortes de substantifs, celle qui comporte *le plus clair* se combine quasi exclusivement avec le nom *temps*²¹ ; de plus, dans le premier cas, les GN s'observent dans les diverses positions syntaxiques et fonctionnent aussi bien en position argumentale qu'en position prédicative (*La plupart des voitures roulent au ralenti*, *La police a contrôlé la plupart des voitures*, *Luc a arraché des pages de la plupart de mes livres*, *Luc a fait la plupart des bêtises*, etc.) tandis que, dans le second cas, le GN est obligatoirement en position prédicative au sein de la construction à support *passer* ou l'une des variantes de ce verbe

- (33e) *Luc (consacre + occupe + passe + prend) le plus clair (*du + de ce + de son) temps à dormir*²²

D'autres formes déterminatives ont un fonctionnement similaire à *la plupart* : (i) elles ne peuvent pas se combiner directement avec un substantif ; (ii) elles précèdent obligatoirement des définis par l'intermédiaire de la préposition *de* ; (iii) elles sont acceptées par toutes sortes de substantifs ; (iv) les GN où elles figurent occupent des positions syntaxiques variées ; (v) sémantiquement, elles correspondent à des marqueurs de quantité. Les particularités (i) et (ii) justifient qu'on les considère en tant que premier constituant d'associations figées de déterminants :

(36) *Luc a lu la totalité (*E + (des + de ces + de mes)) livres*

(37) *Luc a lu une (E + bonne + petite + grande) partie (*E+ (des + de ces + de mes)) livres*

En tant que déterminant, la forme *tout* a deux fonctionnements différents (cf. Buvet, à paraître; Kleiber et Martin 1977) : celui de prédéterminant (*Tout homme est mortel*) et celui d'élément déterminatif en position frontale dans un GN nécessairement antéposé à un prédéterminant (*J'ai mangé tout (*E + le) gâteau*). Il en résulte au moins deux emplois de *tout*, le deuxième ayant des formes relatives aux catégories du genre et du nombre, contrairement au premier qui a trait uniquement à la catégorie du genre. Le deuxième emploi, par son sens et les particularités de sa combinatoire, s'apparente aux séquences du type *la plupart* malgré les différences suivantes : (i) il a une forme simple sujette à variation ; (ii) il ne nécessite pas la préposition *de* pour être associé à un prédéterminant ; (iii) il ne se combine pas exclusivement avec des définis :

(38) *Luc a lu tout (ce + le + mon + un) livre*

Le point (iii) interdirait d'interpréter *tout* comme premier constituant d'une association figée ; néanmoins, étant donné que les prédéterminants qui se combinent avec *tout* sont restreints à *un* et les différents types de définis, on peut considérer les séquences déterminatives du type **TOUT (DDEF + un(e))** comme ressortissant au figement, à l'instar des séquences du type **(DQUA+UN)_MODIF ou (DU+des)_MODIF** qui se caractérisent par la variété limitée de l'un de leurs constituants (cf. *supra*).

Si *le plus clair* n'est pas commutable avec les constituants du type *la plupart* ainsi que *tout* dans toutes sortes d'environnements, ces autres constituants peuvent commuter avec cette séquence dans (33) :

(33f) *Luc passe (la plupart de + la totalité de + une (E + bonne + petite + grande) partie de + tout le plus clair de son) temps à dormir*

Les associations de déterminants dont les premiers constituants sont *le comble* ou *le summum* fonctionnent différemment de celles dont les premiers constituants sont *la plupart* ou *le plus clair* tant sur le plan syntaxique que du point de vue sémantique.

– Les associations figées du type *le (comble + summum) de le* :

Aussi bien pour (34) que pour (35), on constate que l'effacement du premier constituant n'entraîne pas celui de la préposition *de* :

(34b) *Agir ainsi est (de + *E) la bêtise*

(35b) *Se comporter de la sorte est (de + *E) la goujaterie*

On ne peut pas pour autant en déduire que *de la* dans (34) et (35) est un article partitif auquel serait respectivement accolé, en antéposition, les constituants *le comble* et *le summum*. Plusieurs propriétés contreviennent à cette déduction car elles font état de différences entre l'article partitif et les séquences *le comble de la* et *le summum de la* :

1) permutation des séquences verbale et nominale placées de part et d'autre de la copule :

(34c) *(*De la + Le comble de la) bêtise est d'agir ainsi*

(35c) *(*De la + Le summum de la) goujaterie est de se comporter de la sorte*

Selon Riegel (1985), les conditions de la permutation dans une construction en *être* exigent généralement que les GN déplacés en tête de phrase correspondent à des expressions définies; par conséquent, dans (34c) et (35c), le caractère non défini du prédéterminant *de la* expliquerait les inacceptabilités qui l'affectent et, inversement, les acceptabilités relatives aux séquences déterminatives *le comble de la* et *le summum de la* justifieraient leur caractère défini.

- Dislocation de la suite nominale ou verbale avec reprise par *ce*:

- (34d) *Agir ainsi, c'est (*de la + le comble de la) bêtise*
 (35d) *Se comporter de la sorte, c'est (*de la + le summum de la) goujaterie*
 (34e) *(*De la + Le comble de la) bêtise, c'est d'agir ainsi*
 (35e) *(*De la + Le summum de la) goujaterie, c'est de se comporter de la sorte*

2) effacement de la tête nominale:

- (34f) *[en matière de bêtise] Agir ainsi est le comble*
 (35f) *[en matière de goujaterie] Se comporter de la sorte est le summum*

Cette dernière propriété ne concerne en aucun cas le partitif *de la* puisque son statut d'article procède de sa combinatoire obligatoire avec un substantif et, par ailleurs, la propriété 3) peut se combiner avec la propriété 2); il s'ensuit:

3) effacement de la tête nominale et dislocation de la suite verbale avec reprise par *ce*:

- (34g) *[en matière de bêtise] Le comble, c'est d'agir ainsi*
 (35g) *[en matière de goujaterie] Le summum, c'est de se comporter de la sorte²³*

Le fonctionnement différent des GN uniquement à article partitif et des GN comportant en position frontale *le comble* ou *le summum* explique leurs comportements divergents en regard de ces quatre propriétés. Dans le premier cas, les GN de (34b) et (35b) stipulent que l'on a affaire à une occurrence non spécifiée de l'état dénoté respectivement par les noms abstraits *bêtise* ou *goujaterie*²⁴. Les propriétés 1) et 2) prouvent l'asymétrie de la relation entre la suite verbale et la suite nominale, au sein de la construction en *être*, la seconde contribuant à caractériser la première²⁵. Dans le second cas, au contraire, les GN de (34) et (35) sont relatifs à une occurrence spécifique de l'état mentionné. Si chaque suite nominale permet de caractériser chaque suite verbale, en établissant l'équivalence pour chaque paire de suites, les propriétés 1) et 2) montrent que cette caractérisation n'implique pas une relation d'élément à ensemble²⁶ entre leurs dénotations respectives mais plutôt une relation de similitude et, par conséquent, que l'occurrence spécifique à laquelle se rapporte le GN correspond à la dénotation de l'infinitive; les formulations suivantes le montrent également:

- (34h) *Qu'est-ce que c'est le comble de la bêtise? Agir ainsi*
 (35h) *Qu'est-ce que c'est qu'agir ainsi? Le comble de la bêtise*

Parmi les facteurs qui expliquent la correspondance de cette équivalence, il y a le caractère défini du GN et la condition d'unicité qui lui est rattachée (cf. Riegel *et al.* 1994), ces deux points étant mis en évidence par l'absence de commutation entre *le* et *un* en position frontale dans le GN:

(34i) *Agir ainsi est (le + *un) comble de la bêtise*

(35i) *Se comporter de la sorte est (le + *un) summum de la goujaterie*

Les phénomènes déterminatifs, dont font état (34) et (35), et la relative autonomie des constituants *le comble* et *le summum*, qu'attestent les propriétés 3) et 4), s'observent uniquement au sein d'une construction en *être*, mais la construction n'a pas un caractère figé pour autant, le seul GN pouvant faire l'objet d'une reprise :

(34j) *Agir ainsi est le comble de la bêtise. Cette bêtise lui a d'ailleurs valu les pires ennuis*

(35j) *Se comporter de la sorte est le summum de la goujaterie. Cette goujaterie est impardonnable*

Les seules occurrences de *le comble* et *le summum*, au sein d'une construction en *être*, s'observent dans une séquence déterminative, il s'agit donc clairement de déterminants. La possibilité de les détacher de l'ensemble de la séquence prouve que la forme *de* n'est pas un élément de l'article partitif, en tant que prédéterminant composé, mais bien un relateur comme dans les séquences déterminatives de (32) et (33). Par conséquent, *le comble* ou *le summum* et la forme *la* constituent, par le biais de la préposition *de*, une association de déterminants telle que le constituant postposé est nécessairement du type générique. Pour établir le dernier point, il convient de prendre en compte la nature des constituants antéposés.

Les particularités sémantiques de *comble* et *summum* dans les phrases en *être* justifient la seule présence de *le* à leur gauche²⁷ : ces formes indiquant le plus haut point relativement à un état dénoté par un nom abstrait du type *bêtise* ou *goujaterie*, une seule occurrence de l'état stipulé est concevable. Il en résulte, d'une part, que l'interprétation du déterminant interne *le* (i.e. il relève du niveau infra-phrastique [cf. Buvet 2003b]) s'apparente à celle d'un défini autonome, un prédéterminant dont la combinatoire avec un substantif donne lieu à un GN uni-référentiel²⁸ (Corblin 1987), d'autre part, que l'interprétation partitive des GN avec *la plupart* et *le plus clair* en position frontale n'est pas effective pour les GN avec *le comble* et *le summum* en position frontale dans (34) et (35). Si l'association de *la plupart* avec *les* dans (32) par le biais de la préposition *de* et celle de *le plus clair* avec *son* par le même biais dans (33) donnent lieu à des GN correspondant, sur le plan quantitatif, à des sous-ensembles respectifs aux ensembles relatifs aux GN définis *les livres* et *son temps*, en revanche, une telle interprétation est impossible dans (34) et (35) : il est exclu de rapporter les relations entre *le comble de la bêtise* et *la bêtise*, d'une part, entre *le summum de la goujaterie* et *la goujaterie*, d'autre part, à des relations de sous-ensembles à ensembles car les GN du type **LEN** ne se prêtent pas à une caractérisation quantitative étant donné les traits abstrait et massif des noms *bêtise* et *goujaterie* au sein de la construction en *être*. Par contre, ils autorisent une lecture générique telle qu'il est question de l'ensemble des occurrences relatives aux états stipulés respectivement par les noms *bêtise* et *goujaterie* (Kleiber 1990). Par conséquent, l'association des constituants *le comble* et *le summum* avec le générique *la* par le biais de la préposition *de* permet de stipuler qu'il s'agit d'une occurrence spécifique, celle qui a trait à l'état porté au plus haut point. Un tel état étant d'une façon générale difficilement discernable, l'association de déterminants est relativement opaque sur le plan sémantique ; c'est en fait une intensité forte²⁹ qui est signifiée avec la détermination complexe. L'opacité sémantique de ce type d'association de déterminants est révélatrice de son caractère figé.

Des analyses ci-dessus, il ressort que les séquences déterminatives *le comble de LE* et *le summum de LE* ne peuvent s'observer qu'au sein d'une construction en *être* dans la mesure où en contribuant à la caractérisation d'états du type *bêtise* ou *goujaterie* elles forment avec les substantifs qui dénomment les états des GN qui qualifient, par le biais de la copule *être*, une activité, un événement ou une situation spécifiés par des suites verbales ou nominales³⁰. Les suites reliées par *être* sont alors généralement sémantiquement contraintes: la nature du prédicat de la suite verbale ou nominale qualifiée par le GN en *le comble* ou *le summum* et celle de la tête nominale de ce dernier sont interdépendantes:

(39) *Le comble de la sottise est de tout (ignorer + ? comprendre)*

(40) *Le summum de l'intelligence est de tout (?ignorer + comprendre)*

Signalons enfin que d'autres formes que *comble* et *summum* ont un fonctionnement assez similaire en tant qu'élément déterminatif:

(41) *Tuer son frère est le paroxysme de la violence*

Par rapport aux séquences déterminatives examinées jusqu'à présent, l'association figée de déterminants *un de ces* s'avère particulière à plus d'un titre.

L'association figée *un de ces*

Si la configuration de la séquence *un de ces* présente des similitudes avec celles des autres associations figées de déterminants, on observe néanmoins des différences majeures entre cette association et les précédentes.

En premier lieu, les deux constituants déterminatifs reliés par la préposition *de* ont la particularité d'être l'un et l'autre des prédéterminants. Il s'ensuit, en ce qui concerne (36), qu'aucun constituant ne donne lieu à une phrase inacceptable par son absence:

(36a) *Luc a attrapé une migraine*

(36b) *Luc a attrapé ces migraines*

Pour décrire l'association de déterminants, contrairement à ce qui a été mentionné à propos des précédentes, l'effacement du second semble plus approprié que l'effacement du premier³¹: autrement dit, (36) procède de (36a) et non de (36b). Il existe néanmoins des substantifs massifs pour lesquels aucun des deux prédéterminants n'est concevable seul:

(42) *Luc a une de ces fièvres*

(42a) * *Luc a une fièvre*

(42b) * *Luc a ces fièvres*

Les contraintes inhérentes à la détermination standard³² de *fièvre* en tant que prédicat dans une construction à support (*Luc a de la fièvre*) expliquent les inacceptabilités ci-dessus.

La séquence déterminative *un(e) de ces* a la propriété remarquable d'imposer à certains noms avec lesquels elle se combine la forme du pluriel alors que généralement ils l'excluent en position prédicative; sur le plan sémantique, il ne s'agit pas pour autant d'une indication de pluralité du fait de la présence de *un(e)* en position initiale dans l'association de déterminants. Il s'ensuit que toutes sortes de prédicats nominaux

sont compatibles avec l'association figée de déterminants, mais elle semble néanmoins totalement exclue avec certains :

(43) * *Luc a éprouvé un de ces amours pour Léa*

(44) * *Luc a ressenti une de ces joies*³³

De telles incompatibilités sont difficilement explicables : on constate, par défaut, qu'elles ne sont imputables ni à la valeur de la détermination figée (cf. *infra*), puisque d'autres actualisateurs des prédicats nominaux *amour* et *joie* l'autorisent (e.g. *Luc éprouve un amour profond pour Léa*, *Luc ressent une joie intense*), ni au fonctionnement de *un de ces*, étant donné qu'il opère sur des substantifs proches sur le plan syntactico-sémantique (*Luc a eu une de ces peurs*). Une explication plausible serait la différence de niveau de langue entre les deux types actualisateurs : les verbes supports *éprouver* et *ressentir* étant d'un niveau de langue plus soutenu que la détermination *un de ces* qui relève d'un registre familier. L'analyse n'est cependant que partiellement satisfaisante car la substitution des deux verbes par *avoir* autorise *un(e) de ces* uniquement dans le deuxième cas :

(43a) *? *Luc a eu un de ces amours pour Léa*

(44a) *Luc a eu une de ces joies*

Il faut donc aussi tenir compte de la nature et des particularités du prédicat nominal pour justifier sa combinatoire avec la séquence déterminative.

Du point de vue de sa structure de surface, la suite *une de ces* est ambiguë puisqu'elle peut aussi correspondre à une association libre de prédéterminants :

(36c) [*Il y plusieurs sortes de migraines*] *Luc a attrapé une de ces migraines*

Dans un tel cas, la nature des constituants peut varier :

(36d) [*Il y plusieurs sortes de migraines*] *Luc a attrapé (une (de ces + des) migraines*

(36e) [*Il y plusieurs sortes de migraines*] *Luc a attrapé ((une + deux) de ces) migraines*

Par contre, dans le cas où l'on a affaire à une association figée, le premier constituant est obligatoirement l'article indéfini singulier et le second le démonstratif pluriel.

Il a déjà été observé que celle-ci est souvent rattachée à des phrases exclamatives et que sa valeur relève de l'intensité forte (cf. Milner 1978, Tamba-Mecz 1981). Une autre signification grammaticale possible est le mélioratif (cf. *infra*) :

(45) *Luc a mangé un de ces gâteaux*

Les oppositions détermination prédicative/détermination argumentale et substantif prédicatif/nom élémentaire contribuent à expliquer ses deux valeurs :

- l'intensif rattaché à *un de ces* s'observe quand il s'agit d'une détermination prédicative, i.e. au sein de constructions à support comme (36) et (42), mais peut concerner également la détermination argumentale pour peu que l'on ait affaire à un nom prédicatif :

(46) *Si je buvais de cette piquette, Luc m'a prédit une de ces migraines*

- le mélioratif en relation avec *un de ces* a trait à l'une ou l'autre détermination et, dans le cas de la détermination argumentale, il peut concerner aussi bien des noms élémentaires, e.g. (45), que des noms prédicatifs comme *voyage* :

(47) *Luc nous a proposé un de ces voyages*

Le fonctionnement de l'association figée a été interprété par Tamba-Mecz (1981), d'une part, comme proche de celui d'une tournure partitive ou pseudo-partitive³⁴ et, d'autre part, comme une réduction de *une de ces espèces de N* à *un(e) de ces N* à laquelle est adjointe la notion de notoriété. Pour ce qui est du premier point, le rapprochement avec un GN donnant lieu à une interprétation partitive est problématique dans la mesure où, en cas de figement de la séquence déterminative, aucune des propriétés caractéristiques de la tournure partitive n'est observable; e.g. la dislocation droite de *CE N* et la reprise conjointe par *en*:

(36f) * *Ces migraines, Luc en a une*

ou la pronominalisation du GN démonstratif:

(36g) * [*Ces migraines*] *Luc a une de celles-ci*

De plus, la possibilité d'une lecture partitive de *un(e) de ces N* est sous-tendue par une lecture forte de l'article indéfini ainsi qu'une identification claire de ce que désigne *ces N*. Pour ce qui est de *un(e)*, la lecture faible du prédéterminant est la plus vraisemblable quand il s'agit d'une association figée, comme l'attestent diverses propriétés qui contribuent à différencier les forts des faibles (Kleiber 2001):

(36h) ? *Une de ces migraines est étudiée*

(36i) ? *Luc n'a pas une de ces migraines*

En ce qui concerne *ces*, les occurrences discursives du seul GN démonstratif permettent, dans certains contextes, d'isoler dans un ensemble soit d'entités, soit d'occurrences d'une propriété dénotées par *N* un sous-ensemble de celles-ci indépendamment de tout fonctionnement déictique ou diaphorique³⁵:

(48) *Max souffre d'une migraine. Luc connaît bien ces migraines*

il n'est vraisemblablement pas question ici de ce type de fonctionnement du démonstratif car, comme l'indique le deuxième point, le GN démonstratif implique la notoriété dans la séquence déterminative *un(e) de ces*. Le déterminant démonstratif est donc ici un simple marqueur du caractère prototypique de la dénotation du substantif à l'instar d'autres types de déterminants, e.g. des modificateurs liés du type *de N* (cf. Buvet et Gross 1995):

(42c) *Luc a une fièvre de cheval*

La synonymie entre (42c) et (42) est fondée sur le fait que *fièvre de cheval* et *ces fièvres* font mention au parangon de la dénotation de *fièvre*: dans le cas de la suite *N de N*, une comparaison sous-tend cette correspondance; dans le cas de la suite *ces N*, la mention est implicite puisqu'elle fait appel à un procédé qui n'est pas lexical mais grammatical.

Tamba-Mecz (1981) rappelle que les noms dont la forme pluriel est phonétiquement différenciée (*un mal/des maux*) restent à la forme singulier lorsqu'ils sont précédés de la détermination figée *un(e) de ces* (*Luc a un de ces (mal + *maux) de tête*). On peut tirer deux conclusions sémantiques de cette observation, la seconde procédant en partie de la première: (i) *ces* est sans rapport avec une indication de pluralité et, étant donné son caractère unique, *ces* en se combinant avec *N* indique que l'on a affaire au parangon de la dénotation du substantif; (ii) au sein de la

séquence déterminative figée, le déterminant démonstratif a donc un fonctionnement atypique et propre à cette séquence, il s'agit d'un marqueur de l'intensité forte ou du mélioratif, de telle sorte qu'en étant associé avec *ces*, l'article indéfini s'interprète comme un déterminant faible, i.e. il indique, par sa position frontale dans le GN, qu'il s'agit d'une occurrence non spécifiée de la dénotation de N lorsqu'elle est particulièrement remarquable soit en termes intensifs, soit en termes mélioratifs.

Le principe d'économie qui caractérise le langage explique vraisemblablement le fait que l'association figée *un(e) de ces* et la tournure partitive ont la même configuration et justifie la possibilité pour la première de fonctionner différemment de la seconde.

Des différentes descriptions et analyses des associations figées il ressort les points suivants :

- si les associations figées de déterminants donnent lieu aussi bien à une détermination prédicative qu'à une détermination argumentale, la répartition des séquences déterminatives se fait principalement au bénéfice de la première catégorie de détermination ;
- les associations figées les plus fréquentes sont celles entre un prédéterminant donné et un modifieur obligatoire ;
- les autres associations figées ont des configurations relativement proches mais s'avèrent avoir des fonctionnements très différents ; trois types ont été différenciés : les premier et deuxième ressortissent respectivement à l'expression de la quantité et de l'intensité forte ; le troisième se confond avec la seule séquence déterminative qu'il caractérise et qui correspond à marquer soit l'intensité forte, soit le mélioratif selon la nature des noms qui admettent cette détermination.

Avant de revenir sur la signification grammaticale de la détermination, nous traitons la question du figement des déterminants composés.

2.3.2 Les prédéterminants composés figés

Gross (1996) précise que « les notions de composition et de figement ne sont pas synonymes » : la composition a trait à des configurations d'éléments suffisamment stables pour que des valeurs constantes leur soient globalement associées ; le figement résulte de l'impossibilité, totale ou partielle, de rendre compte des relations entre les différents constituants d'une structure donnée sur le plan syntaxique ou sémantique.

En ce qui concerne la détermination, il existe deux grands types de composés : les déterminants adverbiaux et les déterminants nominaux, i.e. des constructions formées respectivement d'un adverbe et d'un substantif suivis de la préposition *de*, la possibilité d'une détermination interne caractérisant également les noms déterminatifs³⁶ :

(49) *Luc a beaucoup de livres* (déterminant adverbial)

(50) *Luc a une dizaine de livres* (déterminant nominal)

Dans les deux cas, il s'agit de prédéterminants, la liste des adverbiaux comprend une cinquantaine d'éléments et plus 3000 noms déterminatifs ont été recensés (Buvet 1993). Les quelques autres composés sont des constructions atypiques comme *je ne sais quel* qui correspondent également à des prédéterminants.

Les prédéterminants composés qui ne sont pas figés ont un fonctionnement proche des prédéterminants simples :

- ils sont le plus souvent distributionnellement peu restreints :

(49a) *Luc a beaucoup de* (livres + amis + bouteilles + chiens + énergie + maisons + sable + ...) ³⁷

(50a) *Luc a une dizaine de* (livres+ amis + bouteilles + chiens + *énergie + maisons + *sable + ...)

Les seules limitations qui affectent leur combinatoire sont en partie imputables aux mêmes types de contraintes de sélection qui caractérisent les prédéterminants simples; e.g. *une dizaine de*, à l'instar de *plusieurs*, est incompatible avec les noms dits massifs.

-en fonction des substantifs avec lesquels ils se combinent et de l'environnement phrastique de ces substantifs, ils appartiennent généralement à la catégorie des non-définis et s'interprètent comme des quantifieurs, des intensifs ou bien des aspectuels (cf. Buvet et Lim 1996):

(51) *Luc achète beaucoup de chaussures* (quantifieur)

(52) *Luc éprouve beaucoup de honte* (intensif)

(53) *Luc reçoit beaucoup de gifles de la part de Léa* (aspectuel: fréquentatif)

Les relations entre les différents prédéterminants composés non figés et les noms qu'ils précèdent sont analysables du fait que les constituants déterminatifs des types adverbial et nominal conservent les valeurs qui les caractérisent. Ainsi, lorsque l'on a affaire à un constituant nominal, il est possible « d'établir une relation syntaxique entre les deux noms et cette relation a une signification compositionnelle » (Gross 1996). Dans le cas de (50), diverses constructions, fondées sur des prédicats spécifiques, rendent compte du caractère non figé de la séquence déterminative *une dizaine de*:

Le nombre de livres que Luc a est une dizaine

Le compte des livres que Luc a s'élève à une dizaine

La possibilité de décrire dans les mêmes termes la relation entre des noms déterminatifs et les têtes nominales, dont ils dépendent syntaxiquement, a donné lieu à la constitution de 14 classes syntactico-sémantiques dans lesquelles sont repartis la plupart des déterminants nominaux (Buvet 1993; 1994; 2003a).

Les prédéterminants composés figés sont exclusivement des déterminants nominaux. Le figement qui les caractérise ressortit principalement à l'inalysabilité de la relation entre le nom déterminatif et la tête nominale au sein du GN. Pour l'établir, on peut comparer deux déterminants nominaux formellement identiques dont l'interprétation varie cependant en fonction de la nature des substantifs avec lesquels ils se combinent :

(54) *Luc a un tas de feuilles*

(55) *Luc a un tas d'ennuis*

La classification des noms déterminatifs procède donc de la factorisation des prédicats qui caractérisent la relation entre les deux constituants principaux d'une suite **DETa Na de Nb** telle que **DETa Na de** est la détermination de **Nb** (Buvet 1993; 1994; 2003a). Ainsi, parmi les prédicats classifieurs des noms déterminatifs, il y a le couple *former* et *constituer* qui rend compte de la relation entre le **Na tas** et le **Nb feuilles** dans (54):

Les feuilles que Luc a forment un tas
Les feuilles que Luc a constituent un tas

Il s'ensuit que le substantif *tas* est sous-catégorisé dans la classe syntactico-sémantique des noms déterminatifs de 'forme' où l'on trouve également d'autres substantifs occupant la première place dans une suite **DETa Na de Nb** comme *copeau*, *dé* ou *rondelle* et tels que la relation entre **Na** et **Nb** est aussi caractérisée par les prédicats classifieurs *former* et *constituer*. Dans (55), par contre, on ne peut pas décrire dans les mêmes termes la relation entre le nom déterminatif et la tête nominale :

- * *Les ennuis que Luc a forment un tas*
- * *Les ennuis que Luc a constituent un tas*

On a donc affaire à deux emplois du nom déterminatif *tas* : sur le plan sémantique, l'un est transparent, l'autre est opaque. C'est le second qui donne lieu à une séquence déterminative figée. Remarquons que le prédéterminant composé figé a un spectre distributionnel plus étendu que le prédéterminant composé non figé. Pour ce dernier, le nom déterminatif, *tas* dans (54), conserve la combinatoire qui le caractérise d'une façon générale, i.e. indépendamment de la construction déterminative **DET Na de**, et de ce fait, a des restrictions de sélection plus contraignantes. Pour autant, tous les noms déterminatifs qui ont au moins deux emplois ne donnent pas lieu à des séquences figées à large spectre distributionnel :

- (56) *Luc a acheté tout un train de (marchandises + fournitures + de produits de première nécessité + voitures + sable + bétails +)*
- (57) *Luc a pris un train de (mesures + décisions + de réformes + ordonnances)*

Le premier emploi de *train*, dont fait état (56), relève de la classe syntactico-sémantique des noms déterminatifs de 'contenant' (Buvet 1993 et Buvet 1995). À ce titre, il est constitutif d'un prédéterminant composé non figé qui, compte tenu des particularités de ce substantif, se combine avec des substantifs variés. Le deuxième emploi de *train*, illustré par (57), donne lieu à un prédéterminant composé figé qui est accepté, en tant que tel, par des substantifs sémantiquement différents en nombre beaucoup plus restreint.

Les prédéterminants composés figés se répartissent dans deux classes distinctes de déterminants nominaux, l'une et l'autre procédant de métaphores. La première est formée à partir de noms déterminatifs qui ont un autre emploi en tant que tel, la seconde de noms déterminatifs qui résultent de substantifs dont les autres emplois ne correspondent jamais à des déterminants (cf. Buvet 1993).

La première classe regroupe donc des déterminants nominaux figés dont les constituant principaux sont des substantifs comme *tas* dans (55), *train* dans (57) ou *tonne* dans le deuxième exemple ci-dessous :

- (58) *Luc a acheté une tonne de fonte*
- (59) *Luc a une tonne de travail en retard*

Le nom déterminatif *tonne* a deux emplois : le premier donne lieu à un prédéterminant composé non figé de la classe syntactico-sémantique dite des 'unités de mesure de masse' définie par le prédicat *peser/poids* :

- La fonte que Luc a achetée pèse une tonne*
- Le poids de la fonte que Luc a achetée est d'une tonne*

La relation du second avec une tête nominale étant inanalysable dans les mêmes termes implique qu'il est constitutif d'un prédéterminant composé non figé.

* *Le travail en retard de Luc pèse une tonne*

* *Le travail en retard de Luc est d'une tonne*³⁸

La deuxième classe est constituée de déterminants nominaux figés formés de substantifs qui n'ont qu'un seul emploi en tant que noms déterminatifs mais sont aussi d'origine métaphorique, i.e. ils ont au moins un autre emploi. Les sources des métaphores sont de nature diverse :

- agricole :

(60) *La France a ramené **une moisson de récompenses** du festival de Venise*

- géologique :

(61) *Luc a fait **une montagne de fautes***

- météorologique :

(62) *Luc a versé **un nuage de lait** dans son thé*

- militaire :

(63) *Luc a posé **une rafale de questions** à Max*

- religieuse :

(64) ***Une litanie de plaintes** attendaient Luc*

Selon Blanco (1998), plusieurs indices formels, dont l'application n'est cependant pas systématique, contribuent à la reconnaissance du figement de ces séquences déterminatives. Ainsi, la possibilité pour les noms déterminatifs de comporter des modificateurs internes comme *authentique* serait spécifique aux seuls déterminants nominaux métaphoriques du deuxième type :

(65) ***Une (E + authentique) marée de réfugiés** attendaient la fin de la guerre*

(65a) ***Une (E + *authentique) foule de réfugiés** attendaient la fin de la guerre*

Il en est de même pour la possibilité qu'ont les têtes nominales de dépendre de verbes qui comportent dans leur domaine d'arguments les substantifs à partir desquels ont été formées ces séquences déterminatives figées :

(66) *Le chanteur a été submergé par **un océan de scandales***

(66a) * *Le chanteur a été submergé par **une centaine de scandales***

Dans les cas où les têtes nominales sont prédicatives, de tels verbes peuvent également s'interpréter comme des verbes supports d'occurrence ou des opérateurs causatifs :

***Un ouragan de passions** parcourut le pays*

*La déclaration déclencha **une avalanche de critiques***

Pour terminer, précisons que des déterminants nominaux comme *une kyrielle de* ou *une flopée de* ne sont pas considérés comme des prédéterminants composés figés car, d'un point de vue synchronique, leur substantif n'a pas d'autre emploi que celui qui lui est rattaché dans la construction déterminative; leur interprétation est donc transparente et, par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'expliquer leur fonctionnement en tenant compte de la relation entre le nom déterminatif et la tête nominale, ce qui les distingue des autres prédéterminants composés non figés.

3. La traduction des séquences déterminatives figées

Dans un premier temps, nous évoquons la notion de signification grammaticale; dans un deuxième temps, nous présentons les différentes valeurs conventionnelles associées aux déterminants figés; dans un troisième temps, nous faisons état des représentations métalinguistiques que l'on peut associer aux phrases comportant une détermination totalement ou en partie figée. Dans un quatrième temps, nous montrons quelles en sont les conséquences pour la traduction automatique.

3.1. La notion de signification grammaticale

Pour illustrer cette notion, considérons la phrase suivante :

(67) *Cet homme a donné une volée de gifles à un enfant*

Ses différents constituants sont : le nom *gifle* que l'on interprète comme un prédicat; *homme* et *enfant* qui correspondent aux arguments du prédicat; *a donné* et *une volée de* qui constituent l'actualisation du prédicat; *cet* et *un* qui ont trait respectivement à l'actualisation des premier et deuxième arguments. Si le prédicat et ses arguments sont obligatoirement dotés d'une signification, dite lexicale, les différents actualisateurs sont quant à eux pourvus d'une signification, dite grammaticale. La première signification associe une seule valeur à un mot lexical en fonction de sa combinatoire, la seconde attribue une même valeur à toutes sortes de mots grammaticaux ou de morphèmes, lexicaux ou grammaticaux, compte tenu de leur environnement phrastique.

Les linguistes ont des points de vue différents sur la notion de signification grammaticale. De plus, bon nombre de catégories comme l'aspect, le mode ou la quantification ne sont pas décrites de façon unifiée. Les valeurs qui ressortissent à cette signification sont conventionnelles et en nombre fini. Si certaines sont universelles, d'autres sont propres à certaines langues ou familles de langue (cf. Melčuk 1993). Par ailleurs, pour une langue donnée, en l'occurrence le français, différents types d'actualisateurs peuvent partager une même valeur. Ainsi, dans (67), si on se limite à l'actualisation du prédicat, on observe, en termes de signification grammaticale, que le verbe support est non marqué, excepté du point de vue temporel, alors que la détermination s'avère porteuse de marques de l'intensité forte, de l'itératif et de la pluralité, cette dernière étant également spécifiée à l'écrit par la flexion du nom. Par contre, dans cette autre phrase, sémantiquement équivalente à (67), les deux premières valeurs sont imputables uniquement au verbe support (cf. Blanco et Buvet, à paraître) :

(67a) *Un homme a assommé de gifles un enfant*

Précisons enfin que les valeurs des différentes formes qui ressortissent à la signification grammaticale peuvent varier en fonction de la nature des éléments lexicaux faisant l'objet d'une actualisation. Par exemple, le déterminant nominal *un tas de* s'interprète uniquement comme un marqueur de la grande quantité plurielle devant *voitures* dans (68) et comme un marqueur à la fois de la grande quantité plurielle et de l'aspect itératif devant *baisers* dans (69) :

(68) *Luc possède un tas de voitures*

(69) *Luc envoie un tas de baisers à Léa*

Une partie des actualisateurs qui sont marqués en termes de signification grammaticale ont par ailleurs un caractère idiomatique qui se manifeste soit sous la forme de collocation, soit sous la forme d'expressions figées. Parmi ces dernières, figurent les modificateurs figés et les différentes séquences figées constituant une détermination.

3.2. Signification grammaticale des déterminants figés

Qu'il s'agisse de composants de détermination à caractère figé ou de détermination figée à part entière, les valeurs conventionnelles qui leur sont rattachées sont en partie les mêmes. Nous présentons, sous forme de tableau, chacune de ces valeurs, illustrée, s'il y a lieu, par une occurrence des trois types de déterminants figés étudiés ci-dessus.

Signification grammaticale	Modifieur figé (exemple)	Association figée (exemple)	Prédéterminant composé (exemple)
intensité forte	<i>Des pluies torrentielles se sont abattues sur la France</i>	<i>Luc a eu une de ces chances</i>	<i>Luc a déversé un torrent d'injures sur Max</i>
intensité faible	<i>Luc parle de dégustation du bout des dents</i>	<i>Luc a une cervelle de moineau</i>	
grande quantité	<i>Le patronat fait des licenciements à jet continu</i>	<i>Luc a du travail à la pelle</i>	<i>Léa a acheté des flots de mousseline</i>
quantité faible			<i>Une poignée de gens sont venus</i>
aspect: fréquentatif			<i>Luc m'a posé une foule de questions</i>
aspect: duratif	<i>Luc est un ami de longue date</i>		
temporalité		<i>Luc a fait une arrivée ventre à terre</i>	
mélioratif	<i>Luc est un patron de choc</i>	<i>Léa est une femme de coeur</i>	
péjoratif	<i>Luc était d'une humeur massacrante</i>		

3.3. Représentation métalinguistique et déterminants figés

À diverses occasions (Buvet et Blanco 1999 et 2000 ; Buvet et Gavriilidou 2000), nous avons discuté dans la perspective de la mise en œuvre d'un système de traduction de la nécessité de proposer, via des dictionnaires électroniques monolingues coordonnés, des équivalents de traduction uniquement pour les prédicats et leurs arguments respectifs et de coder les actualisateurs sous une forme qui ne tient compte que de leur signification de telle sorte que la mise en correspondance automatique d'une phrase en langue source avec une phrase en langue cible ne soit pas affectée par le caractère fortement idiomatique de la plupart des actualisateurs.

Les différentes valeurs rattachées aux actualisateurs se présentent sous la forme soit d'indice (notamment quand il s'agit d'informations temporelles comme passé, futur, présent...), soit de prédicat métalinguistique (e.g. quand les valeurs sont l'intensité forte ou faible). Le dernier point présente l'avantage de proposer des équivalents

de traduction qui ne sont pas dépendants des formes de départ de la langue source et de rattacher toutes sortes de constructions donnant lieu à des phrases synonymes à une même représentation métalinguistique. Ainsi, la phrase (67) admet comme synonyme non seulement (67a) mais aussi :

(67b) *Cet homme a giflé de nombreuses fois et violemment un enfant*

Dans ce dernier exemple, la forme du prédicat n'est plus un nom mais un verbe et le marqueur de l'aspect fréquentatif est un adverbe. Si l'on fait abstraction des indices relatifs au temps et à la détermination des arguments, les trois phrases sont donc associées à la représentation métalinguistique (RM) suivante :

RM65 = INT + & ASPfré (gifl- (homme, enfant))³⁹

Pour illustrer l'intérêt de ce type de représentation pour la traduction automatique, nous présentons plusieurs exemples tirés de l'étude comparée français-anglais de la détermination.

3.4. Traduction franco-anglaise

Considérons les exemples suivants :

- (70) *Luc a une fièvre de cheval*
- (71) *Luc a une tonne de travail*
- (72) *Luc avait une peur bleue*
- (73) *Le parlement a voté un wagon de mesures*
- (74) *Luc a acheté des livres à la pelle*

La traduction automatique de ces phrases du français vers l'anglais n'est pas immédiate, notamment du fait que la détermination a un caractère idiomatique, qu'elle soit prédicative comme dans (70) à (72) ou bien argumentale comme dans (73) et (74). En termes de transposition, deux stratégies sont possibles : d'une part, donner en langue cible l'équivalent de traduction le plus proche possible de la langue source, d'autre part, proposer un équivalent de traduction approximatif mais correct, i.e. sans perte de sens significative. Dans l'un et l'autre cas, les techniques élaborées pour la traduction sont identiques, cf. Buvet et Blanco 2000, si ce n'est que le premier cas implique des ressources linguistiques très importantes. Il est question ici uniquement du second cas mais les équivalents de traduction que nous proposons constituent, à moindre coût, une avancée considérable par rapport aux transpositions des systèmes existants qui sont souvent de qualité moyenne⁴⁰.

Le système auquel nous nous référons est un système modulaire constitué principalement d'un module d'analyse, d'un module de transfert et d'un module de génération⁴¹ ; il met en rapport des langues relativement proches, e.g. deux langues romanes ou bien une langue romane et une langue germanique. Les rôles successifs des différents modules sont : (i) partir d'une phrase en langue source pour aboutir à sa représentation métalinguistique ; (ii) associer la représentation métalinguistique de la langue de départ à une autre de la langue d'arrivée ; (iii) transformer la nouvelle représentation métalinguistique en une phrase grammaticalement acceptable en langue cible.

Pour ce qui est de la première étape, il s'agit tout d'abord d'identifier puis d'étiqueter les prédicats et leurs arguments ainsi que les actualisateurs qui sont spécifiques aux uns et aux autres, e.g. la phrase (70) est analysée comme suit :

(70a) {N0:= Npropre: Luc} {actualisation prédicative: = Vsupport standard: avoir}
 {actualisation prédicative: = DETintensif+: une _de cheval} {PRED:= N:
 fièvr}

La représentation est simplifiée car les informations de temps et de nombre ont été omises.

La première étape consiste également à faire état de la relation entre les arguments et les prédicats sous une forme fonctionnelle telle que les noms propres figurent sans aucune modification, les noms élémentaires en tant que lemmes et les prédicats en tant que racines. Les actualisateurs sont aussi pris en charge mais ils apparaissent sous une forme codifiée: lorsqu'il s'agit d'actualisateurs non standards, leur signification grammaticale non neutre est spécifiée sous forme d'indice relativement au prédicat ou à l'argument auquel ils sont rattachés; quand il s'agit d'actualisateurs, ils donnent lieu à une représentation fonctionnelle supplémentaire telle que la variable est la représentation fonctionnelle relative au prédicat et à ses éventuels arguments. Ainsi, les phrases étudiées sont associées aux représentations métalinguistiques suivantes:

RM70 = INT+ ((fièvr- (Luc))
 RM71 = qua+travail- (Luc)
 RM72 = INT+ ((peur- (Luc))
 RM73 = vot- (parlement , qua+mesure)
 RM74 = achat-(Luc, qua+livre)

Le système reconnaît les prédicats et les arguments, il les interprète ensuite respectivement comme des fonctions et des variables; il identifie également:

-avoir dans (70) à (72) comme un verbe support standard à signification grammaticale nulle;
 -une_de cheval dans (70), une tonne de dans (71) et une_bleue dans (72) comme trois occurrences de détermination prédicative telles que la signification grammaticale de la première et la troisième est l'intensité forte, celle de la deuxième la quantité importante;
 -un wagon de dans (73), des_à la pelle dans (74) comme deux occurrences de détermination argumentale dont la signification grammaticale est la quantité importante⁴².

Les valeurs intensives des séquences déterminatives de (70) et (72) sont assimilées à un prédicat de niveau supérieur représenté sous forme de fonction dont les variables sont les représentations fonctionnelles relatives aux prédicats et aux arguments. La valeur quantitative de la détermination de *travail* dans (72) est représentée sous forme d'indice à l'instar de celle de la détermination de *mesure* dans (73) ou de *livre* dans (74). Quant aux actualisateurs à valeur nulle, ils n'apparaissent pas dans les représentations métalinguistiques.

La deuxième étape fait appel à des dictionnaires électroniques qui proposent un équivalent de traduction pour les arguments et les prédicats:

RM ₇₀ = INT+ ((fièvr- (Luc))	→ RM _{68'} = INT+ ((fever- (Luc))
RM ₇₁ = qua+travail- (Luc)	→ RM _{69'} = qua+work- (Luc)
RM ₇₂ = INT+ ((peur- (Luc))	→ RM _{70'} = INT+ ((afraid (Luc))
RM ₇₃ = vot- (parlement , qua+mesure)	→ RM _{70'} = vote- (parliament , qua+mesure)
RM ₇₄ = achat-(Luc, qua+livre)	→ RM _{70'} = buy- (Luc , qua+book)

Les prédicats sont spécifiés en tant que racines de telle sorte qu'il est possible de faire abstraction des catégories grammaticales pour associer les prédicats des deux langues, e.g. dans (71) et (72); les transpositions des noms *travail* et *peur* en français sont respectivement le verbe *work* et l'adjectif *afraid* en anglais. Les codes des actualisateurs sont conservés tels quels.

La première tâche de la troisième étape est de linéariser les prédicats et les arguments en fonction des spécificités de la langue cible, la seconde étant de leur attribuer des actualisateurs qui correspondent aux codes des représentations métalinguistiques, l'absence de code étant une indication d'un actualisateur à valeur neutre si sa présence est obligatoire. Les traductions obtenues sont les suivantes :

- (70') *Luc has a strong fever*
- (71') *Luc works a lot*⁴³
- (72') *Luc was very afraid*
- (73') *The parliament voted loads of measures*
- (74') *Luc bought plenty of books*

Des traductions plus élaborées sont possibles, e. g. *Luc has a raging fever* pour (70), pour peu que les bases de connaissances linguistes soient suffisamment complètes, ce qui n'est pas encore le cas pour l'anglais en ce qui concerne la détermination à caractère idiomatique. Par contre, la description de la détermination figée du français est suffisamment avancée pour être exploitée en traduction automatique, i.e. dans le système mentionné au niveau du module d'analyse.

NOTES

1. Une phrase élémentaire est constituée d'un seul prédicat sous-jacent si elle comporte au moins un prédicat supplémentaire. Une phrase non élémentaire comprend au moins deux prédicats dont aucun n'est sous-jacent à l'autre. Il existe différents niveaux prédictifs selon la nature des schémas d'arguments, i.e. soit non phrastique ou partiellement phrastique, soit totalement phrastique. Dans les phrases élémentaires, les prédicats correspondent principalement à des verbes, des noms ou des adjectifs, occasionnellement à des prépositions, e.g. *sous* dans *La chaise est sous la table*.
2. Une conséquence de cette définition c'est que l'absence de détermination est assimilée à un pré-déterminant dit article zéro (Anscombe 1986a et 1986b) et noté **ZERO**.
3. Cette distinction ne recoupe pas celle entre les modifieurs libres et les modifieurs figés (cf. *infra*).
4. Un troisième niveau est également concevable, le niveau infra-phrastique (*J'ai rencontré un ami d'un voisin*); (cf. Buvet 2002a et 2003a). Il n'en est généralement pas tenu compte car ce dernier niveau est rattaché à l'un des deux autres niveaux du fait qu'il concerne des déterminants constitutifs des modifieurs, ces derniers et les prédéterminants dont ils dépendent ressortissant au niveau soit interphrastique, soit intraphrastique. La prise en compte du niveau infra-phrastique est parfois nécessaire pour l'analyse des deux autres (cf. Corblin 1987; Flaux 1992 et Milner 1982).
5. Un nom élémentaire est un substantif qui ne fonctionne jamais comme un prédicat, un nom prédictif fonctionne comme un prédicat dans une construction à support.
6. Remarquons que l'assimilation de l'absence de toute détermination à un pré-déterminant simple, l'article zéro, a comme conséquence que la détermination d'un nom uniquement précédé ou suivi d'un modifieur est complexe (e.g. dans *J'ai grand-faim*, on considère que le déterminant est du type **ZERO MODIF**, i.e. l'article zéro suivi d'un modifieur). Par ailleurs, dans *Luc fait sa promenade*, le fait que le possessif a un fonctionnement différent ne relève pas du figement; il s'agit d'un emploi différent (cf. Buvet 2003b).
7. Les numéraux composés sont considérés comme des associations libres de déterminants simples (e.g. *trente-trois* est assimilé à un déterminant complexe résultant de l'association des déterminants simples *trente* et *trois*).
8. Des variations limitées sont possibles, elles portent généralement sur un seul constituant (e.g. *Luc a acheté (un+ trois) kilos de pommes*).

9. En l'occurrence, celui de constituant de séquence déterminative.
10. Les exemples de cette section sont empruntés à la littérature du lexique-grammaire sur le sujet (Danlos 1981; Gross 1988 et 1990; Gross 1982; 1985 et 1988).
11. Selon Corblin (1987), la combinaison de l'article indéfini avec un substantif permet de faire mention à un nouveau référent sur la base d'une extraction.
12. La nature proverbiale de cette phrase explique vraisemblablement le fonctionnement régulier des déterminants (Anscombe 2003).
13. Les modificateurs sont de diverses natures en tant qu'extensions du nom. On distingue généralement les catégories suivantes: les adjectifs épithètes (*un enfant mécontent*), les noms épithètes (*une tarte maison*), les compléments du nom (*un enfant de cette école*), les relatives (*un enfant qui dort*), les participiales (*un enfant réveillé*) et les infinitives (*un enfant à prendre au sérieux*) (cf. Riegel et al. 1994).
14. Certains modificateurs composés sont également des noms épithètes comme *beurre frais* relativement à *gant* (Gavriilidou 1998).
15. Rappelons que les adjectifs épithètes sont soit simples (e.g. *rouge* dans *Luc a une voiture rouge*), soit complexes (*Luc a une voiture bleue roy*), ces derniers se subdivisant en adjectifs composés (*Luc a une voiture d'une couleur indéfinissable*) et adjectifs composés figés (*Luc a une voiture de seconde main*).
16. Le plus souvent, ils sont associés à un seul substantif ou bien quelques uns.
17. C'est une détermination du type **ZERO MODIF**.
18. Un autre prédéterminant est possible avec *à sa mère*: le générique *le*.
19. Le possessif doit être coréférent au sujet du verbe dont dépend le GN constitué de ce déterminant (cf. Buvet 2002b).
20. Par contre, aussi bien le GN débutant par *la plupart* que celui commençant par *le plus clair* peuvent faire l'objet d'une mise en apposition en tête de phrase: *La plupart des livres, Luc les a lu*; *Le plus clair de son temps, Luc le passe à dormir*.
21. Il existe une série limitée de noms qui sont substituables au nom dans *passer le plus clair de son temps*: *existence, vie*, etc.
22. Le prédicat *temps* est ici un prédicat complexe tel que **N0** correspond nécessairement à un **GN** relatif à un humain ou à un animal et **N1** une construction infinitive dont le sujet effacé est coréférent au premier argument et le verbe relatif à une activité. Il ne s'agit pas d'une séquence figée étant donné que le seul nom prädicatif peut figurer dans un GN indépendamment des autres constituants de la construction à support: *Luc passe le plus clair temps de son temps à dormir. Ce temps, il ferait mieux d'en profiter autrement*.
23. On aura plus difficilement: *[en matière de bêtise] Le comble, c'est d'agir ainsi; [en matière de goujaterie] Le summum, c'est de se comporter de la sorte*.
24. La notion de 'prélèvement quantitatif indéfini' (Dubois et al. 1994) est inappropriée pour les noms abstraits.
25. «Nous appellerons typants les prédicables qui déterminent la classe des individus particuliers qui sont leurs occurrences. Parallèlement, nous définirons leur usage prädicatif comme l'assignation d'un type» (Riegel 1985).
26. Éventuellement, on peut considérer qu'il s'agit d'une telle relation si l'ensemble est unaire.
27. La forme un devant *comble* est attestée dans: *C'est un comble!* mais, par contre, la suite *un comble* semble exclue en tant que premier constituant d'une association figée de déterminants: **Agir ainsi est un comble de la bêtise*.
28. Les noms *comble* et *summum* ont la particularité sémantique de marquer le 'haut degré' et la propriété syntaxique d'être obligatoirement saturés par un substantif de telle sorte que, relativement à la dénomination de ce dernier, ils indiquent une occurrence.
29. Pour ce qui est de *comble*, une autre signification grammaticale s'associe à celle de l'intensité forte: le péjoratif.
30. La séquence *le comble de* peut également être précédée de la préposition *à* dans une construction en *être* avec certains noms d'émotion: *Luc est au comble de la joie*.
31. Nonobstant la perte de sens due à cette reconstruction.
32. La détermination standard est une détermination neutre du point de vue de la signification grammaticale (cf. Buvet et Blanco, à paraître).
33. Si la phrase *Luc ressent une de ces joies inespérées* est grammaticale, c'est parce que la présence du modifieur adjectival interdit d'interpréter *une de ces* comme une détermination figée.

34. Une construction est dite pseudo-partitive quand le substantif est étranger à toute notion de quantité.
35. Selon Riegel *et al.* (1994:156), ce fonctionnement du déterminant démonstratif implique ‘une caractérisation évaluative’.
36. Les noms déterminatifs sont des substantifs pouvant donner lieu à des déterminants nominaux.
37. Certains adverbiaux ont une portée distributionnelle moindre que d’autres, e.g. *infiniment de*.
38. Un autre critère permet de distinguer les prédéterminants composés figés des non figés: les premiers ont une détermination interne qui prête à variation (*Luc a acheté (une + des + plusieurs + trois) tonnes de fonte*) mais pas les seconds, ou alors d’une façon très limitée (*Luc a (une + des + plusieurs + trois) tonnes de travail en retard*); cf. Buvet 2003a.
39. **INT+** symbolise la valeur correspondant à l’intensité forte, **ASPfré** la valeur relative à l’aspect fréquentatif, **&** étant un opérateur de concaténation.
40. Par exemple, le système *Reverso* traduit (71) par *Luc is one ton of work*, ce qui est erroné.
41. Il s’agit, pour l’instant, d’un prototype fondé sur la technologie INTEX (Silberstein 1993).
42. *Le parlement* étant reconnu comme une entité nommée, le n’est pas interprété comme la détermination de *parlement*, i.e. la séquence est indécomposable.
43. *Luc has a lot of work* est également une traduction possible.

RÉFÉRENCES

- ANSCOMBRE, J.-C. (1986a): «L’article zéro en français: un imparfait du substantif?», *Langue française* 72, Paris, Larousse.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1986b): «Article zéro, termes de masse et représentation d’événements en français contemporain», *Recherches linguistiques* 11, Paris, Klincksieck, pp. 5-34.
- ANSCOMBRE, J.-C. (2003): «Les proverbes sont-ils des expressions figées?», *Cahiers de lexicologie* 82, pp. 159-173.
- BLANCO, X. (1998): «Les déterminants nominaux figés – Perspective contrastive espagnol-français», *Actes de la première Rencontre Linguistique Méditerranéenne*, Tunis.
- BLANCO, X. et P.-A. BUVET (1999): «À propos de la traduction automatique des déterminants de l’espagnol et du français», *Meta* 44-4, pp. 525-545.
- BUVET, P.-A. (à paraître): *Remarques sur la détermination du français*.
- BUVET, P.-A. et G. GROSS (1995): «Comparaison et expression du haut degré dans le groupe nominal», *Faits de langues* 5, pp. 83-88.
- BUVET, P.-A. et X. BLANCO (2000): «De l’analyse syntactico-sémantique du lexique à la traduction automatique», *BULAG* 25, pp. 69-87.
- BUVET, P.-A. et X. BLANCO (à paraître): «Verbes supports et significations grammaticales en espagnol – Implication pour la traduction», *Lingvisticae Investigationes*.
- BUVET, P.-A. et Z. Gavriilidou (2000): «Comment traduire les bruits. “Projet DETTAL”», in MEJRI, S., BACCOUCHE, T., CLAS, A. et G. GROSS (dir.), *La traduction: théories et pratiques. Actes du Colloque international Traduction humaine, Traduction automatique, Interprétation*, (Tunis, 28-29-30 septembre 2000), pp. 21-55.
- BUVET, P.-A. (1993): *Les déterminants nominaux quantifieurs*, Thèse de Doctorat, Université Paris 13, Paris.
- BUVET, P.-A. (1994): «Détermination: les noms», *Lingvisticae Investigationes* 18-1, pp. 121-150.
- BUVET, P.-A. (1998): «Détermination et classes d’objets», *Langages* 131, pp. 91-102.
- BUVET, P.-A. (2002a): «Analyse de compléments du nom en termes de classes d’objets», *Le Français Moderne* 70-2, pp. 187-209.
- BUVET, P.-A. (2002b): «Le défini obligatoirement modifié», *Langages* 115, pp. 97-125.
- BUVET, P.-A. (2003a): «La construction déterminative DET N de», *Syntaxe et Sémantique* 5, pp. 71-90.
- BUVET, P.-A. (2001): «Les déterminants intensifs», in BLANCO, X., BUVET, P.-A., GAVRIILIDOU, Z., (dir.), *Détermination et formalisation, Lingvisticae Investigationes Supplementa* 23, pp. 101-113.

- BUVET, P.-A. et J.-H. LIM (1996): « Les déterminants nominaux aspectuels », *Linguisticae Investigationes* 20-2, pp. 271-285.
- BUVET, P.-A. (2003b): « La possessivation dans les constructions à support », *Linguisticae Investigationes* 26-1, pp. 47-70.
- CORBLIN, F. (1987): *Défini, indéfini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz.
- DANLOS, L. (1981): « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages* 63, pp. 53-74.
- DUBOIS, J. et al. (1994): *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FLAUX, N. (1992): « Les syntagmes nominaux du type le fils d'un paysan: référence définie ou indéfinie », *Le Français Moderne* 60-1, pp. 23-45.
- GAVRILIDOU, Z. (1998): *Étude comparée – les suites NN en français et en grec*, Lille, Septentrion.
- GROSS, G. (1988): « Degré de figement des noms composés », *Langages* 90, pp. 57-72.
- GROSS, G. (1990): « Définition des noms composés dans un lexique-grammaire », *Langue française* 87, pp. 84-90.
- GROSS, G. (1994): Classes d'objets et description des verbes, *Langages* 115, pp. 15-30.
- GROSS, G. (1995a): « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique: les classes d'objets », *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique* 17-18-19.
- GROSS, G. (1995b): « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, 121.
- GROSS, G. et R. VIVES (1986): « Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française* 69, pp. 5-27.
- GROSS, M. (1985): « Sur les déterminants dans les expressions figées », *Langages* 79, pp. 89-117.
- GROSS, M. (1982): « Une classification des phrases figées du français », *Revue québécoise de linguistique* 11-2, pp. 151-158.
- GROSS, M. (1988): « Les limites de la phrase figée », *Langages* 90, pp. 7-22.
- KLEIBER, G. (1986): « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle », *Recherches linguistiques* 11, pp. 169-184.
- KLEIBER, G. et R. MARTIN (1977): « La quantification universelle en français », *Semantikos* 2-1, pp. 19-36.
- KLEIBER, G. (2001): « Déterminants indéfinis ou quand les faibles jouent aux forts », *Linguisticae Investigationes Supplementa* 20, pp. 195-218.
- LE PESANT, D. et M. MATHIEU-COLAS (1998): « Introduction aux classes d'objets », *Langages* 131, pp. 6-33.
- MEJRI, S. (1997): *Le figement lexical: descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Série linguistique X, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.
- MEL'ČUK, I. (1993): *Cours de Morphologie Générale (théorique et descriptive), vol 1 Introduction et première partie: le mot*, Montréal/Paris, Les Presses de l'Université de Montréal/CNRS.
- MILNER, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-C. (1982): *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- RIEGEL, M. (1985): *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RIEGEL, M. (1988): « L'adjectif attribut de l'objet du verbe avoir – amalgame et prédication complexe », *Travaux de linguistique* 17, pp. 69-87.
- RIEGEL, M. et al. (1994): *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SILBERZTEIN, M. (1993): *Dictionnaires électroniques et analyse automatique de textes. Le système INTEX*, Paris, Masson.
- TAMBA-MECZ, I. (1981): « Un de ces... », *L'information grammaticale* 11, pp. 3-6.